



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – ADOPTION DU BUDGET 2023

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025, lors de sa séance extraordinaire du 14 décembre 2022 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue, à Carignan et webdiffusée sur la plateforme de la Ville de Carignan (carignan.wdplus-neo.com).

Donné à Carignan, ce 5 décembre 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 5 décembre 2022 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 5 décembre 2022.

Donné à Carignan, ce 5 décembre 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière